Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213503022-20261119-26_59-DE

Département : Ille-et-Vilaine
Arrondissement : Rennes

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2026

Le dix-neuf novembre deux mil vingt-six, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Onen-la-Chapelle se sont réunis, en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sur convocation légale de Monsieur Le Maire le dix novembre deux mil vingt-six et sous sa présidence.

Date convocation
10 novembre 2026

Conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Procuration : 4

Votants : 15

Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0

Présents
Jean-François BOHANNE
Véronique LETARD
Roger SOURDAINE
Céline MANDARD
Mickaël LORAND
Valérie BOISGERAULT
Mary DUPONT
Aurélie BAUBRY-LOUVEL
Florence ROUVRAIS
Gilbert COMMEUREUC
Stéfan MAIDANATZ

Excusé(e)(s)
Candice BROWN donne procuration à Céline MANDARD
Mickaël DELOURME donne procuration à Mary DUPONT
Christophe DUVAL donne procuration à Véronique LETARD
Olivier CESBRON donne procuration à Jean-François BOHANNE

Secrétaire séance
Florence ROUVRAIS est désignée secrétaire de séance

THÈME : FINANCES **N°26.59**
Objet : Devis divers

Monsieur Le Maire présente :

- L'étude du Maître d'Œuvre ATEC OUEST pour la sécurisation de la Rue de Brocéliande RD59 :

Deux solutions d'aménagement sont proposées :

1- La création d'un plateau surélevé franchissable à 30km/h. Cette solution sera rejetée par l'agence départementale (équipement conçu prioritairement pour sécuriser les traversées piétonnes plutôt que pour ralentir ou faciliter la circulation des véhicules/absence de trottoir et cheminement piéton en rive Sud du plateau).

	TOTAL HT	***TVA 20%***	**TOTAL TTC**
0 - Prix généraux	5 500,00 €	*1 100,00 €*	6 600,00 €
1 – Plateau surélevé	23 116,80 €	4 623,36 €	27 740,16 €
Total	**28 616,80 €**	*5 723,36 €*	34 340,16 €

2- Création de deux écluses doubles (Nord/Sud) destinées principalement à réduire la vitesse des véhicules en rétrécissant ponctuellement la chaussée (3m50/4m50) au moyen de deux dévoiements successifs.

	TOTAL HT	***TVA 20%***	**TOTAL TTC**
0 - Prix généraux	5 500,00 €	*1 100,00 €*	6 600,00 €
1 - Ecluse double sud	19 071,00 €	3 814,20 €	22 885,20 €
2 -Ecluse double nord	18 976,00 €	*3 795,20 €*	22 771,20 €
Total	**43 547,00 €**	*8 709,40 €*	52 256,40 €

- Pour une citerne à eau :

Le devis 8503 du 18/11/2026 d'Axe Environnement pour une citerne verticale eau 5m³ - H. 1.75m x Ø 2.20m pour un montant de 2 688,00 € TTC.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213503022-20261119-26_59-DE

Département : Ille-et-Vilaine
Arrondissement : Rennes

Date convocation
10 novembre 2026

Conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Procuration : 4

Votants : 15

Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0

Présents
Jean-François BOHANNE
Véronique LETARD
Roger SOURDAINE
Céline MANDARD
Mickaël LORAND
Valérie BOISGERAULT
Mary DUPONT
Aurélie BAUBRY-LOUVEL
Florence ROUVRAIS
Gilbert COMMEUREUC
Stéfan MAIDANATZ

Excusé(e)(s)
Candice BROWN donne procuration à Céline MANDARD
Mickaël DELOURME donne procuration à Mary DUPONT
Christophe DUVAL donne procuration à Véronique LETARD
Olivier CESBRON donne procuration à Jean-François BOHANNE

Secrétaire séance
Florence ROUVRAIS est désignée secrétaire de séance.

- Pour le fleurissement :

Roger Sourdaine présente les devis proposés par Roselyne Levrel de « Mon Jardin Complice » :

- Pour le cimetière / Jardin des souvenirs, le devis DEVIS N° I-26-10-4 pour un montant de 1 171,50 € TTC.
- Pour l'église, le devis DEVIS N° I-26-10-6 pour un montant de 484 € TTC.
- Pour les Jardins de la Chapelle / Rue de la Fontaine / Rue du Lavoir / remplacement de deux arbres, le DEVIS N° I-26-10-1 pour un montant de 1 081 € TTC.
- Place de la mairie / Rue Armand Robert, le DEVIS N° I-26-10-2 pour un montant de 5366,50 € TTC.
- Pour la route de Brocéliande, le devis DEVIS N° I-26-11-1 pour un montant de 379.70 € TTC.
- Pour le parking derrière la mairie le devis DEVIS N° I-26-11-2 pour un montant de 430 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :
Pour la sécurisation de la Rue de Brocéliande :

- D'attendre le retour du Département pour avoir davantage d'éléments,
- De prioriser le dispositif d'écluses : à confirmer si uniquement écluse SUD ou les deux,
- De demander la mise en place d'un dispositif temporaire pour tester le projet des deux écluses.

Pour la citerne à eau :

- De valider le principe d'une cuve horizontale pour un montant maximum de 3 000 € TTC

Pour le fleurissement :
De valider les devis suivants :

- Pour le cimetière / Jardin des souvenirs, le devis DEVIS N° I-26-10-4 pour un montant de 1 171,50 € TTC.
- Pour l'église, le devis DEVIS N° I-26-10-6 pour un montant de 484 € TTC

Le Maire,
Jean-François BOHANNE